

La mutuelle communale

La Ville se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses habitants en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous...



En avril 2016, une enquête avait été lancée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville pour connaître les attentes des Vauréaliens mais aussi recenser les foyers prêts à adhérer à une mutuelle communale.

En jouant sur l'effet de groupe, ce type de couverture santé a l'avantage de proposer des tarifs très attractifs et ainsi faciliter l'accès aux soins de ses habitants, certains ayant renoncé à souscrire à un contrat individuel de complémentaire santé pour des raisons financières.

Après avoir rencontré plusieurs mutuelles, le choix de la Ville s'est porté sur la MOAT (Mutuelle de l'Oise des Agents Territoriaux). La mutuelle communale offre de nombreux avantages : un lien de proximité, une écoute personnalisée, une disponibilité renforcée, pour des coûts maîtrisés avec des prestations de qualité.

Infos pratiques

Les habitants intéressés peuvent venir établir un devis et comparer leurs garanties (se munir de son contrat actuel), puis adhérer à la MOAT (documents à fournir : pièce d'identité, attestation de sécurité sociale, RIB, justificatif de domicile) lors des permanences à L'Agora :

- **Judi 28 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**
- **Judi 16 mai de 10h à 14h30**

Il est préférable que les personnes intéressées préviennent de leur venue en contactant notre conseillère mutualiste.

Uniquement sur rendez-vous. Inscription sur <https://rdv.moat.fr/95637v>

Contact

Infos & Adhésions

Frédéric LEFEBVRE

Conseiller mutualiste

Tél. : 06 49 52 43 76

frederic.lefebvre@moat.fr

Liens utiles

[Portail de la MOAT](#)